

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Prix du pain : la DGCC et la DGC sensibilisent à Akanda

Innocent M'BADOUMA
Libreville/Gabon

LA Direction générale de la concurrence et de la concurrence (DGCC) et la Direction générale du commerce (DGC) ont rencontré hier, le syndicat des boulangers du Gabon, ainsi que les représentants de revendeurs au détail de pain, à la mairie d'Akanda. Cette rencontre, faite en présence du maire, avait pour but de sensibiliser les agents de la filière, et indirectement le public quant aux mesures arrêtées par le gouvernement sur le prix du pain. Après concertation avec les opérateurs économiques: meuniers, boulan-

gers, revendeurs et société civile. On retient que le prix est fixé à 125 francs à la boulangerie. Au sujet de cette baguette à 125 francs, les 56 boulangeries ont obtenu du gouvernement qu'elles ne livreront plus la baguette aux détaillants, afin que les coûts de la logistique ne rongent pas les marges. Tout boutiquier qui voudrait revendre les baguettes de pain, est tenu de s'approvisionner à la boulangerie et de respecter le prix homologué de 125 francs au consommateur final.

D'où l'incitation du gouvernement à généraliser la vente du pain sandwich ou demi-baguette vendue 65 francs à la boulangerie, et 75 francs chez les bou-

tiqiers. De plus, chaque boulangerie est tenue de livrer ces pains sandwich à son réseau de revendeurs." Il ne faudrait pas que les Gabonais qui ne sont pas proches des boulangeries puissent chercher du pain", a indiqué Luther Abouna, le directeur général de la concurrence et de la consommation.

Selon Jabert Nguembet, président du Syndicat des boulangers du Gabon (Syboulga), certains détaillants, sur ordre de leurs syndicats, refusent de prendre du pain. D'où la rareté observée dans certaines zones. En l'es-pèce, "le refus de vente est une infraction", a précisé le directeur général du commerce.



Photo: DR

Rencontre administrations et opérateurs économiques à Akanda.

SEEG : un audit programmé pour cette année

GMNN
Libreville/Gabon

CETTE année, la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG) compte lancer un audit général sur son fonctionnement opérationnel de ces trois dernières années, a annoncé il y a quelques jours, le président du Conseil d'administration (PCA), Égide Boundono Simangoye.

C'était lors de la cérémonie d'installation du nouveau directeur général de l'entreprise. Le premier volet de cette opération sera consacré à trois missions: l'audit sur les ressources humaines et la structure organisationnelle, l'audit sur les achats et les investissements, l'audit sur la facturation et le recouvrement. "Les rapports de ces trois missions obtenus après quelques mois de travaux permettront, non seulement au Conseil d'administration, mais aussi et surtout à nos hautes autorités d'apprécier le corps actuel de notre entreprise sur ses trois pans générateurs de gisements de progrès et d'économies...", a-t-il soutenu.

Le PCA a également souligné



Photo: F.M. MOMBO/L'Union

Le siège de la SEEG au centre-ville de Libreville.

que le Conseil d'administration a instruit la nouvelle Direction générale de mettre en place un programme d'investissement sur les trois prochaines années, y compris l'année 2022. Ce programme devrait permettre la mise à niveau des équipements structurants existant et la promotion des nouveaux investissements d'infrastructures stratégiques. Tant en capacité de

production d'énergie électrique, qu'en capacité de production d'eau potable sur l'ensemble du territoire national.

Le 5 janvier dernier, le gouvernement a accordé à la SEEG un nouveau contrat d'une durée de 20 ans. Cette nouvelle convention de concession avec l'État suggère fortement à l'entreprise d'honorer les engagements et les exigences liés à ses prestations.

Route Koulamoutou-Mougamou: l'entreprise Romefer toujours intéressée

G.R.M
Libreville/Gabon

LE projet d'aménagement de la route Koulamoutou-Mougamou (83 km) intéresse toujours le gouvernement gabonais et l'entreprise Romefer. C'est ce qui ressort de la rencontre, dernièrement, entre les deux parties, autour du ministre des Travaux publics, de l'Équipement et des Infrastructures, Léon Armel Bounda Balonzi.

En 2010, la société espagnole avait manifesté son intérêt pour le bitumage de ce tronçon de la route reliant le chef-lieu de la province de l'Ogooué-Lolo à Mouila, en passant par Popa, Mbigou, Lebamba et Ndendé. Entre 2010 et 2011, elle avait même réalisé plusieurs activités en vue de définir techniquement le projet. Un projet détaillé avait été ensuite affiné par Romefer, à la demande des autorités gabonaises. Tout comme un protocole d'accord avait été élaboré pour l'exécution des travaux à hauteur de 110 milliards de FCFA. Sauf que, du fait d'un certain nombre de facteurs, la convention financière n'avait plus été signée par le gouvernement. D'où le gel du projet.

L'ambassadeur d'Espagne au Gabon, Fernando Alonso Navaridas,



Photo: GRM

Le projet de la route Koulamoutou-Mougamou a été relancé.

a donc profité de cette rencontre pour réitérer l'intérêt de la société Romefer. Un intérêt partagé par le ministre Bounda Balonzi, qui n'a pas manqué de rappeler au chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, pour le secteur des infrastructures. "Le président de la République veut faciliter les mouvements des personnes et des marchandises entre les différentes provinces du pays. Ce qui passe par la construction d'une ceinture routière reliant les chefs-lieux de provinces", a souligné le membre du gouvernement.

L'Espagne, à travers ses entreprises, dispose d'une expertise avérée dans le domaine routier. Au Gabon, elle a réalisé la route Lambaréné-Fougamou, ainsi que plusieurs voiries à l'intérieur du pays.